



International Organization for Migration (IOM)

The UN Migration Agency

**DTM**



Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Haiti

# ENREGISTREMENT DES DEPLACÉS

Juillet 2017

## CONTEXTE

Suite aux déplacements causés par le séisme du 12 janvier 2010 et sous demande du gouvernement haïtien par le biais du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), l'Organisation Internationale pour les Migrations a entrepris l'enregistrement de tous les sites abritant des personnes déplacées par le séisme.

Les enregistrements d'urgence ont débuté dès février 2010 et ont continué de façon quasi-systématique jusqu'en Octobre 2010 de façon à maintenir un registre des personnes résidant sur les sites de déplacés et ainsi mieux guider les efforts d'assistance aux familles sinistrées.

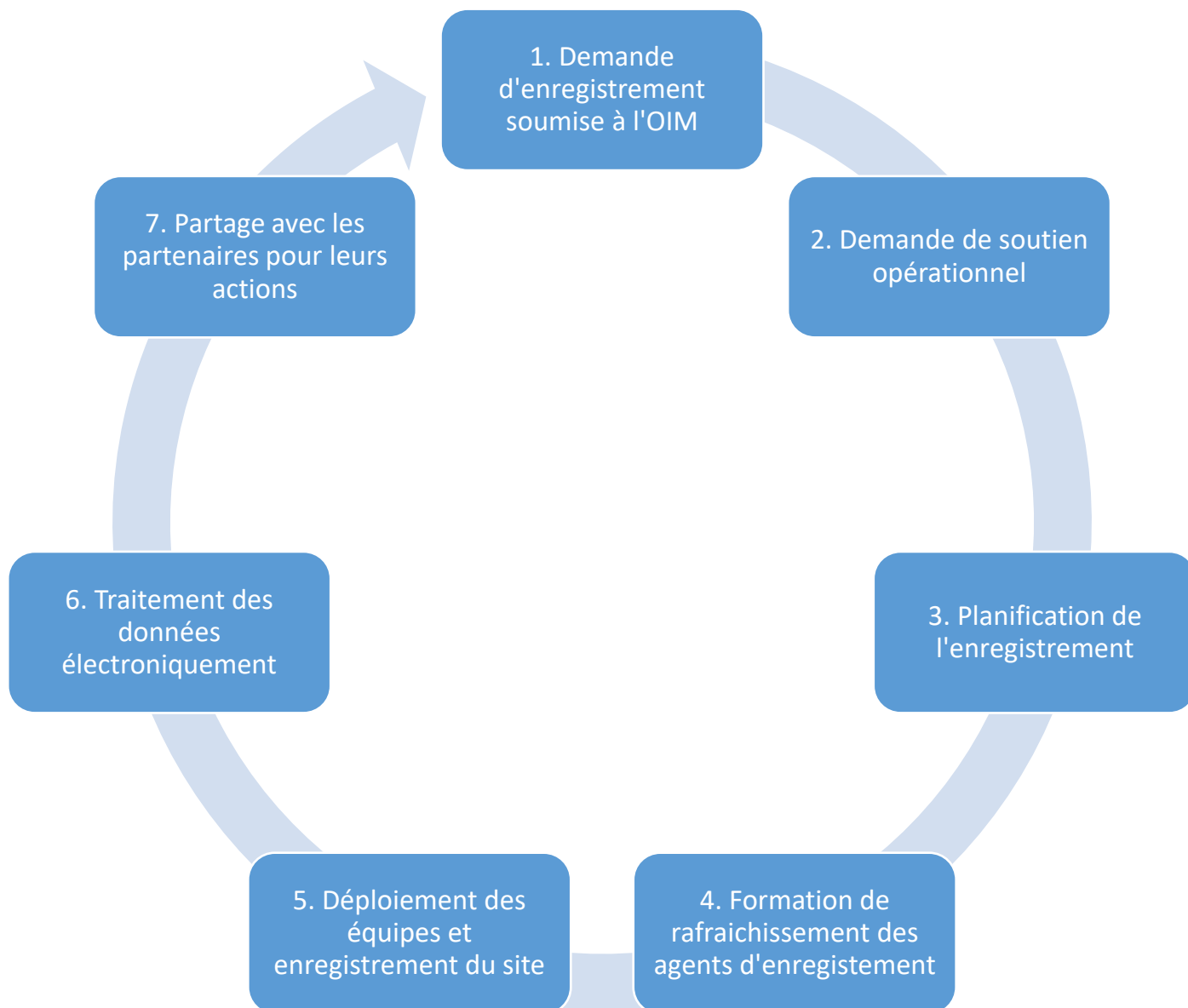
Les opérations d'enregistrements sont effectuées par l'OIM en partenariat avec la Direction de la Protection Civile (DPC) et l'Unité de Construction des Logements et Bâtiments Publics (UCLBP).

Présentement, les informations collectées à travers les enregistrements de sites de déplacés servent de base aux efforts visant la fermeture des camps par la fourniture de subvention au loyer. Depuis 2011, plus de 804 sites ont fermés grâce aux programmes de subvention au loyer mis en œuvre par différents acteurs humanitaires. Les programmes de subvention au loyer entrepris par l'OIM ont facilité la fermeture de 309 sites de déplacés et 61, 320 ménages (soit 201,281 personnes) ont bénéficié d'une subvention d'une année sur leur loyer.

## INFORMATIONS DERNIÈRE DTM (Juin 2017)

Sites Status	Nombre de sites	Nombre de ménages	Nombres de personnes
Sites ouverts	27	9,347	37,967
Evictions	177	14,444	60,570
Subvention au loyer	550	89,739	301,142
Retours spontanés	801	251,444	1,143,108
<b>Total</b>	<b>1,555</b>	<b>364,974</b>	<b>1,542,787</b>

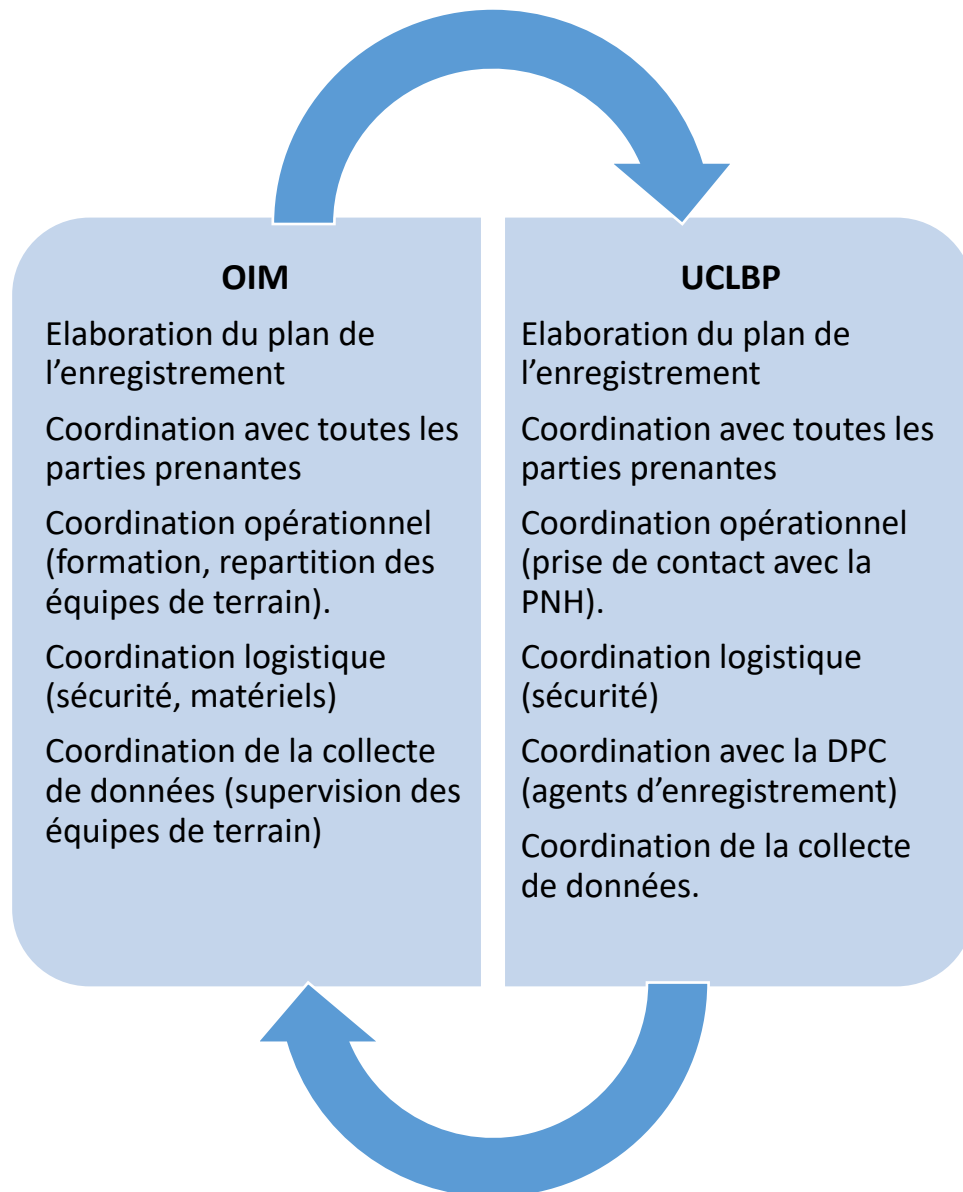
## ETAPES de l'ENREGISTREMENT



## PRINCIPAUX ACTEURS

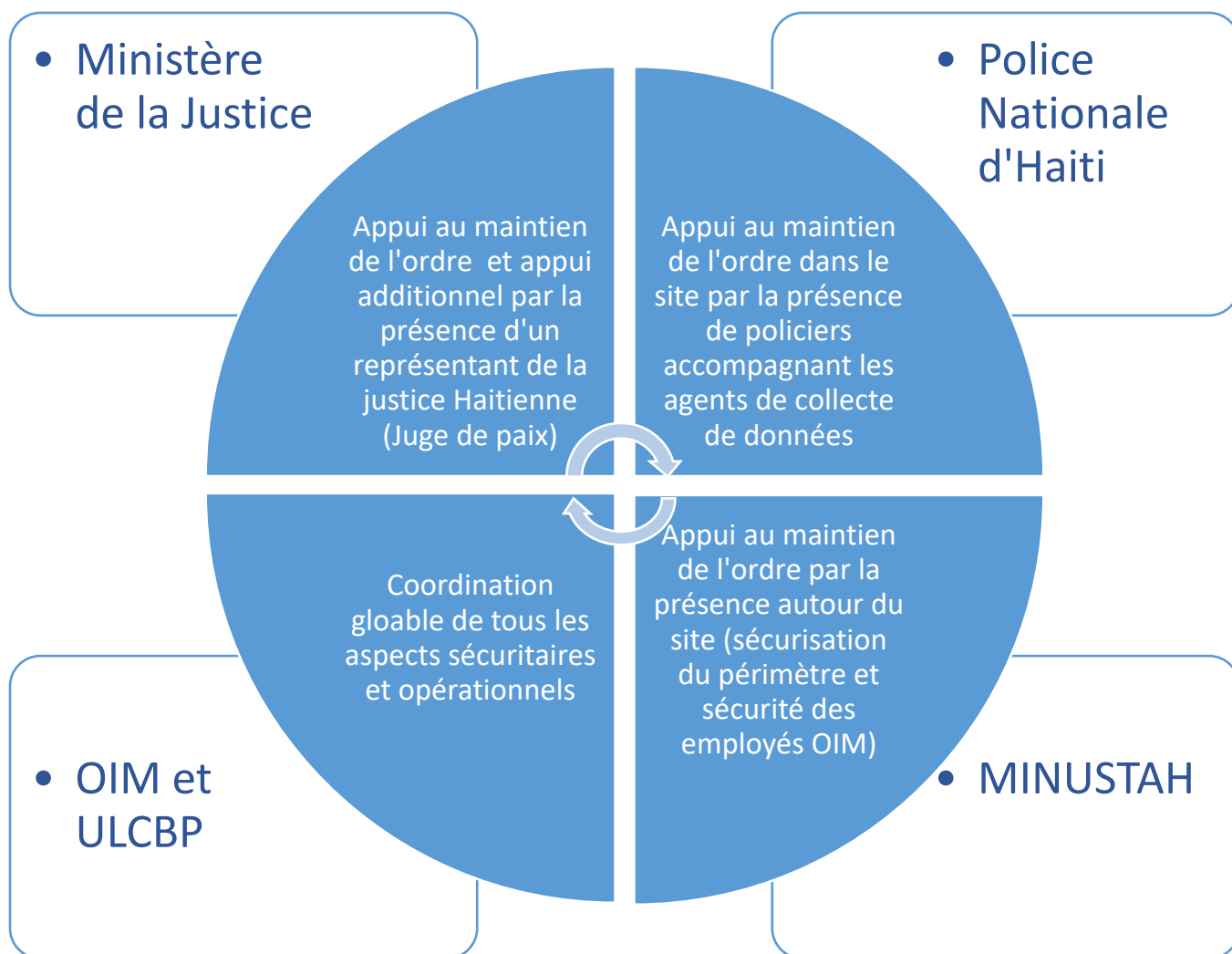
Operation	Logistique	Partenaires du Gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• OIM</li> <li>• UCLBP</li> <li>• DPC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OIM (unité de Sécurité)</li> <li>• UCLBP (unité de sécurité)</li> <li>• PNH</li> <li>• MINUSTAH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la justice</li> <li>• UCLBP</li> <li>• Ministère de l'Intérieur</li> </ul>

## ROLES ET RESPONSABILITÉS – OIM et UCLBP



A cause de certaines difficultés d'ordre sécuritaires (hostilités des personnes déplacées, risqué d'infiltration de personnes résidant dans les entourages), durant les enregistrements de "grands sites" (ayant plus de 1,000 personnes), il est nécessaire de coordonner une présence des forces de l'ordre capable d'assurer la sécurité des agents, employés et partenaires impliqués dans l'enregistrement ainsi que celle de la population bénéficiaire.

## ROLES ET RESPONSABILITÉS



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise sous quelque forme que ce soit par tout moyen électronique, mécanique, de photocopie, d'enregistrement ou autre, sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

## Ressources en ligne:

OIM International: <http://www.iom.int/>

DTM Haiti: <http://haiti.iom.int/>,

Abonnez-vous à notre newsletter: <http://eepurl.com/cP8yk1>

Anciens documents DTM: <http://haiti.iom.int/dtm-documents>

Carte interactive du déplacement en Haiti: <http://haiti.iom.int/dtm>



International Organization for Migration (IOM)  
The UN Migration Agency

**DTM**



## Contact

Pour questions et requêtes, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: [dtmhaiti@iom.int](mailto:dtmhaiti@iom.int).